



Groupe 30 000 - GEDAR Fléchois (72)

Grandes Cultures / Polyculture-Elevage



12 exploitations avec différentes productions, dont 1 en agriculture biologique

- grandes cultures (1)
- volailles label (6)
- œufs label (1)
- vaches laitières (4)
- vaches allaitantes (5)
- taurillons (1)
- ovins viandes (1)
- ETA (1)
- irrigants (8)

Cultures principales

Maïs, blé, prairies, colza, orge, triticale, tournesol

Les leviers mis en œuvre

Lutte chimique

- Seuils d'intervention
- Conditions d'application

Évitement

Date et densité de semis

Contrôle biologique

Biocontrôle

Atténuation

- Ajustement fertilisation azotée
- Valorisation des effluents organiques
- Associations d'espèces

Contrôle génétique

- Mélanges de variétés de blé
- Variétés de maïs tolérantes au stress hydrique
- Mélanges d'espèces

Efficience

- Se fixer des règles de décision
- Optimiser les traitements

Substitution

- Substituer le "chimique" par des alternatives

Reconception

- Passer de "lutter contre" à "protéger de"
- Recombiner divers leviers agronomiques à l'échelle du système de culture

Lutte physique

- Désherbage mécanique
- Labour

Actions sur stocks de bioagresseurs

- Allongement des rotations
- Alternance cultures hiver/printemps
- Couverts végétaux
- Labour et faux semis



Le projet collectif

Réduire le recours aux produits phytosanitaires en utilisant les leviers de l'agroécologie : optimisation des traitements phytosanitaires (conditions, seuils, solutions alternatives), ajustement des apports d'engrais minéraux et organiques, couverture du sol en interculture, mise en place de techniques alternatives aux produits phytosanitaires et favoriser la biodiversité.

Augmenter la fertilité physique, chimique et biologique des sols sableux en se perfectionnant sur le choix et l'implantation des couverts végétaux (limiter l'érosion, ressource en humus), en limitant le travail du sol (limiter l'érosion, limiter la consommation en eau, favoriser la vie biologique) et en optimisant les apports de matières organiques (ressource en humus).

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité